

Städtekonferenz Mobilität
Conférence des villes pour la mobilité
Conferenza delle città per la mobilità



Rapport annuel 2011



Rapport annuel de la Conférence des villes pour la mobilité

Fondation et mise en place de l'association

Les villes de Bâle, Berne, Chiasso, Genève, Köniz, Lausanne, Lucerne, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Onex, Schaffhouse, St-Gall, Winterthour et Zurich ont fondé la Conférence des villes pour la mobilité (CVM) le 12 novembre 2010. L'assemblée constitutive a adopté les statuts, élu le Comité et Ruth Genner, Municipale zurichoise, à la présidence. En outre, le Comité a été chargé de déposer une demande d'adhésion, en tant que section, à l'Union des villes suisses. Le Comité de l'Union des villes suisses a accepté la demande le 7 mars 2011.

Lors de sa première séance, le 10 mai 2011, à Berne, le Comité de la CVM a confié la Direction de l'association à l'Union des villes suisses et à son collaborateur, Roman Widmer, qui en devient le secrétaire général. Le reste de l'année 2011 a été consacré à diverses tâches de mise en place (site internet, www.skm-cvm.ch, ou encore définition et application d'un Corporate Design). Lors de sa deuxième séance, le 10 novembre 2011, le Comité a accepté l'adhésion de la ville d'Aarau pour 2012 et a pris connaissance avec satisfaction de la ratification de la «Charte pour une mobilité urbaine durable» par la ville de Genève.

Thèmes prioritaires

Lors de sa première séance déjà, le Comité avait mis l'accent sur les initiatives actif-traffic en cours à Bâle, Genève, Lucerne, St-Gall, Winterthour et Zurich. Le succès engrangé à Zurich le 4 septembre a mis un terme à la série de votations. Au final, l'initiative a été acceptée à St-Gall, Genève et Zurich, tandis qu'un contre-projet a passé la rampe à Lucerne et à Bâle-Ville. A Winterthour, l'initiative a été retirée en faveur d'un contre-projet accepté sans référendum. Lors de sa deuxième séance, le Comité a abordé les résultats des diverses votations. Un point lui semble important: l'intégration des divers groupes d'intérêts lors de la phase de mise en œuvre. La discussion se poursuivra en 2012 et portera notamment sur les possibilités de réaliser les éléments centraux de la «Charte pour une mobilité ur-baine durable».

Le Comité a aussi abordé la question du «vélopartage» et de son potentiel dans les villes suisses. Urs Walter, co-président de la Conférence Vélo Suisse, a présenté un état des lieux lors de la séance du 10 novembre. Dans de nombreuses villes, surtout en Suisse romande, différents modèles sont déjà testés. Plusieurs prestataires offrent leurs services (velopass, velospot, ou encore, dernier arrivé, Publibike). Selon Urs Walter, la tendance est de créer des stations où les vélos ne sont pas disponibles en libre service mais accessibles grâce à une carte à puce ou une carte de crédit pour des usages uniques. Des efforts de coordination sont menés dans le cadre de la «Coordination bikesharing Suisse» (www.bikesharing.ch/fr) pour réduire les incompatibilités d'accès entre les différents systèmes. Les expériences réalisées à l'étranger montrent que les systèmes de location de vélos provoquent des modifications de comportement des habitants en termes de mobilité. Le Comité de la CVM a débattu des chances offertes par les infrastructures de «vélopartage» dans les villes suisses, mais aussi des difficultés: ces infrastructures occupent en effet le terrain public, leur construction et leur entretien, de même que l'acquisition de vélos, impliquent des investissements de deniers publics. De plus, le taux de cyclistes est déjà très élevé dans de nombreuses villes suisses. Il n'est pas évident que le vélopartage corresponde à un besoin. C'est pourquoi il s'agit plutôt d'attendre les analyses des villes qui testent certains systèmes ont en déjà mis en place. La ville de Berne mène actuellement une évaluation des besoins. La CVM suit les développements avec attention et, le cas échéant, se saisira une nouvelle fois de la question.

En fin d'année, la CVM a mené deux sondages auprès de ses membres. Le premier portait sur les expériences réalisées avec les projets d'agglomération «Transports et urbanisation». Selon le Comité, le danger existe que cet instrument, en soi extrêmement positif, soit affaibli et perde en soutien politique en raison de critères de plus en plus complexes et difficiles à satisfaire par les villes et les cantons. Le point de vue des membres de la CVM a pu être présenté aux représentants de l'Office fédéral du développement territorial lors d'une rencontre qui a eu lieu au début de 2012. Le deuxième sondage avait pour thème les dangers supposés des

passages pour piétons, dangers qui ont suscité de nombreux articles durant l'hiver 2011/2012. Il a été possible d'établir un survol des activités de plusieurs villes-membres de la CVM.

Durant l'année, la CVM a été sollicitée à plusieurs reprises par l'Union des villes suisses pour répondre à des procédures de consultation:

- Modifications de l'ordonnance pour la suppression de la vignette vélo.
- Nouveau système de prix du sillon.
- Sécurité améliorée pour les usagères et usagers de vélos électriques (ordonnances sur les règles de la circulation routière (OCR), sur les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) et sur la signalisation routière (OSR).

Voyage d'étude à Bâle

Lors de sa première séance, le Comité avait décidé de renoncer à une assemblée générale pour l'année en cours, mais d'organiser un voyage d'étude pour per-

mettre aux villes membres d'échanger leurs vues. Le 10 novembre, le premier voyage d'études de la CVM a ainsi eu lieu à Bâle. Alain Groff, directeur de l'Office cantonal pour la mobilité de Bâle-Ville, a donné d'intéressantes explications sur les solutions trouvées dans sa ville pour résoudre des questions de mobilité urbaine. Il a notamment été question des parkings pour vélos de la gare CFF et de la prolongation du tram au-delà de la frontière avec l'Allemagne, de même que d'une étude en cours sur le réseau des trams.

Perspectives 2012

Outre l'Assemblée générale, la CVM organisera à nouveau un voyage d'étude thématique pour ses membres en automne 2012, plus précisément durant l'après-midi du 22 novembre 2012. Après une première année destinée à sa mise en place, l'association pourra aussi renforcer ses points forts thématiques. La mise en œuvre de la «Charte pour une mobilité urbaine durable» en fait naturellement partie, de même que les projets d'agglomération «Transports et urbanisation» et les défis qu'ils posent aux villes.

Le Comité de la Conférence des villes pour la mobilité

Elisabeth Beéry	Stadträtin St. Gallen
Ruth Genner	Stadträtin Zürich, Präsidentin
Rémy Pagani	Conseiller administratif Ville de Genève
Elisabeth Ruey-Ray	Conseillère Municipale Nyon
Regula Rytz	Gemeinderätin Bern
Ursula Stämmer-Horst	Stadträtin Luzern
Hans-Peter Wessels	Regierungsrat Basel-Stadt

Comptes 2011 et budget 2012

Situation de départ

Dans le cadre de la transmission des tâches de Direction de la CVM à l'Union des villes suisses (UVS), le Comité a décidé, lors de sa séance du 10 mai 2011, de ne pas établir de budget rétroactif pour l'année 2011, mais de se baser sur les chiffres livrés par l'UVS dans son offre. Un budget ordinaire pour l'année 2012 et les comptes 2011 seront soumis à la première Assemblée générale.

Commentaire sur les comptes 2011 et le budget 2012

- Les recettes des cotisations augmentent de 3000 francs à 72000 francs grâce à l'adhésion d'Aarau en 2012.
- Les coûts du voyage d'étude d'automne ayant été pris en charge par Bâle-Ville et aucune assemblée générale n'ayant été organisée, il n'y a pas eu de dépenses au titre de manifestations. En 2012, 5000 francs sont budgétés pour l'assemblée générale et 5000 francs pour la manifestation d'automne.
- Après la phase de mise en place en 2011, les dépenses pour le site internet seront nettement plus faibles (1400 francs).
- La rubrique «divers travaux extérieurs» comporte principalement les dépenses occasionnées par le travail de Corporate Design. Ces frais disparaissent en 2012.
- En raison de la reprise de la Direction par l'Union des villes suisses en cours de l'année 2011, les frais de traduction n'ont pas pu être comptabilisés. Ils sont pris en charge par l'UVS. En 2012, ces frais seront présentés comme frais externes et facturés en conséquence, selon l'offre soumise par l'UVS.
- La dépense de 1500 francs pour les communiqués de presse budgétée en 2012 correspond à la publication de deux communiqués par le service OTS.
- Le poste dévolu à la Direction augmente d'un tiers, car, en 2011, il n'a concerné que les mois de mai à décembre.
- Les premiers imprimés (enveloppes avec logo et adresse) ont été achetés en 2011. D'autres suivront, si besoin est, en 2012.
- Sur la base d'une comparaison avec les autres sections de l'UVS, 1000 francs doivent être consacrés au travail de révision.
- Le bénéfice de 38163.60 francs pour l'année 2011 est un premier pas vers un patrimoine financier adéquat.

Compte de résultats au 31.12.2011, budget 2012

	Comptes 2011 CHF	Budget 2012 CHF
REVENUS		
Cotisations	69 000.00	72 000.00
Intérêts	3.90	
TOTAL DES REVENUS	69 003.90	72 000.00
CHARGES		
Manifestations		10 000.00
Site internet	5 139.10	1 400.00
Divers travaux extérieurs	1 231.20	
Frais de traduction		8 000.00
Communiqués de presse		1 500.00
Direction	23 220.00	34 925.00
Imprimés	250.00	150.00
Organe de révision	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES CHARGES	30 840.30	56 975.00
TOTAL DES REVENUS	69 003.90	72 000.00
PERTE (-) / BÉNÉFICE (+)	38 163.60	15 025.00

Compte de fortune au 31.12.2011

	Comptes 2011 CHF
ACTIFS	
ACTIFS CIRCULANTS	
Liquidités	
Compte de chèques	28 554.70
	28 554.70
Autres actifs circulants	
Actifs transitoires	34 000.00
	34 000.00
BILAN	62 554.70
PASSIFS	
FONDS ÉTRANGERS	
Engagements à court terme	
Passifs transitoires	24 391.10
	24 391.10
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	24 391.10
FONDS PROPRES	
Fonds propres	
Fortune 01.01.	0.00
Perte / Bénéfice	38 163.60
	38 163.60
TOTAL FONDS PROPRES	38 163.60
BILAN	62 554.70

Rapport de l'organe de révision

BERICHT DER REVISIONSSTELLE AN DIE MITGLIEDERVERSAMMLUNG DER STÄDTEKONFERENZ MOBILITÄT

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Städtekonferenz Mobilität für das am 31. Dezember 2011 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

BLASER TREUHAND BERN


 Urs Blaser
 Dipl. Experte in Rechnungslegung und Controlling
 Leitender Revisor


 Claudia Rösli-Weyer
 Treuhänderin mit eidg. FA

Bern, 22. Februar 2012

Beilage

- Bilanz per 31.12.2011
- Erfolgsrechnung 1.1.-31.12.2011

Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau (dès 2012)	Montreux
Basel / Bâle	Neuenburg / Neuchâtel
Bern / Berne	Nyon
Chiasso	Onex
Genf / Genève	Schaffhausen / Schaffhouse
Köniz	St. Gallen / St-Gall
Lausanne	Winterthur / Winterthour
Luzern / Lucerne	Zürich / Zurich

Villes ayant ratifié la «Charte pour une mobilité urbaine durable» sans être membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Baar	Le Locle
Biel / Bienne	Monthey
Bulle	Morges
Burgdorf / Berthoud	Moutier
Carouge	Münsingen
Chur / Coire	Murten / Morat
Delsberg / Delémont	Muttenz
Emmen	Olten
Freiburg / Fribourg	Payerne
Gland	Rapperswil-Jona
Gossau	Renens
Herisau	Riehen
Ittigen	Schlieren
Kloten	Thun / Thoune
Kreuzlingen	Val-de-Travers
La Chaux-de-Fonds	Vevey
La Tour-de-Peilz	Wettingen
Lancy	Wohlen
Langenthal	Yverdon-les-Bains

Editeur

Conférence des villes pour la mobilité
p.a. Union des villes suisses, Monbijoustrasse 8, Case postale 8175, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@uniondesvilles.ch, www.uniondesvilles.ch

Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (im Auftrag des SSV)

Layout

Atelier KE, Meiringen